Accrocher (ACC)

Exemples en vidéos :

https://youtu.be/bqnCV-TbYyk

https://youtu.be/47zgKpPsBhc

Une pénalité *Accrocher* est infligée à tout joueur qui **empêche ou tente d'empêcher la progression d'un adversaire en l'accrochant avec sa crosse**.

Compléments

- Le joueur qui fait la faute est situé derrière.
- La palette de la crosse vient au niveau des mains, des bras de l'adversaire.
- Il y a une intention manifeste de retenir l'adversaire avec la crosse.
- La perte du contrôle du palet n'est pas obligatoire.

Règlement sportif - 10.4.25

- A. Une pénalité mineure, majeure ou de méconduite pour le match, à l'appréciation de l'arbitre est infligée à tout joueur qui empêche ou tente d'empêcher la progression d'un adversaire en l'accrochant avec sa crosse. L'action d'accrocher un adversaire en rabattant sa crosse sur la sienne de telle manière que le contact se limite aux crosses et dans le but de récupérer la possession du palet n'entraîne aucune pénalité.
- B. Une pénalité majeure est infligée à tout joueur qui, par le fait d'accrocher son adversaire avec la crosse, lui cause une blessure.

Module complet et entrainement

https://arbitrage-rollerhockey.platine.cloud/ressources/modules/mod_ACC